



# Assemblée générale

Distr. générale  
19 novembre 2008  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-troisième session

Point 119 de l'ordre du jour

### Planification des programmes

#### Rapport de la Sixième Commission

*Rapporteur* : M. Marko **Rakovec** (Slovénie)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 19 septembre 2008, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à son ordre du jour la question intitulée « Planification des programmes » et de la renvoyer à la Sixième Commission ainsi qu'à toutes les autres grandes commissions et de l'examiner elle-même en plénière afin d'élargir les débats sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.
2. La Sixième Commission a examiné la question à sa 26<sup>e</sup> séance, le 14 novembre 2008 (voir A/C.6/63/SR.26). Elle a été informée que le Comité du programme et de la coordination avait examiné le programme 6 (Affaires juridiques) du plan-programme biennal pour la période 2008-2009 et l'avait recommandé à l'Assemblée générale pour approbation.
3. À la même séance, la Sixième Commission a achevé l'examen de la question sans prendre de décision.

